

COMPTE-RENDU
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 SEPTEMBRE 2022

MB/VSH

L'an **deux mille vingt-deux**, le **cinq septembre** à **dix-huit heures et trente minutes**, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LARY-SOULAN, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur André MIR, Maire**.

PRÉSENTS : André MIR – Philippe AIZIER – Jacques SALAT – Aline NARS – Christophe BOURREC – Marie-Françoise VIDALON – Alain DEDIEU – Jacques ROCA – Marie-Pierre FORGUE-SUPERBIE – Sophie REY – Daniel GASPA – Jean-Henri MIR – Nicolas HERQUÉ

ABSENTS (excusés) : René DARAN (procuration à André MIR) – Hélène GUIOUNET (procuration à Aline NARS)

Le Conseil municipal le Maire entendu après en avoir délibéré :

- Approuve le compte rendu de la séance du 25 juillet 2022
- Approuve la décision modificative n°4 du budget primitif 2022
- Approuve le plan de financement du projet de sentier de l'eau dans le cadre de l'amélioration de l'offre d'accueil des promeneurs et des randonneurs sur le secteur du Rioumajou
- Autorise le Maire à signer la convention avec le syndicat de copropriété du clos Saint-Hilaire pour l'aménagement du Point d'apport Volontaire n° 36 chemin de Vielle-Aure
- Valide le périmètre concerné par l'obligation de ravalement des façades et sollicite de monsieur le Préfet l'inscription de la commune sur la liste des communes soumises à obligation de ravalement
- Décide de l'adhésion de la Commune au Groupement d'employeurs le GEVAL
- Autorise le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité
- Autorise le Maire à signer la convention avec la société Camping-Car Park pour l'aménagement d'une aire d'étape pour les camping-cars chemin de Vielle-Aure
- Adopte le plan de financement pour la rénovation de l'éclairage public au Pla d'Adet

Prend connaissance des informations suivantes communiquées par Monsieur le Maire et concernant :

- Le bilan de la saison estivale
- L'état d'avancement de plusieurs projets et travaux
- Les mouvements de personnel au sein de l'Office de Tourisme et la Maison du Patrimoine
- La mise à jour du Document Unique
- L'état d'avancement de la procédure pour le renouvellement de la DSP des activités thermales
- Les labels obtenus et en cours d'obtention
- L'évolution de la facture énergétique
- Le programme d'animations du second semestre

Fin de séance 21H00

Le Conseil Municipal,



Le Maire,

André MIR